

DECRET N° 2007-101 DU 28 FEVRIER 2007

Portant nomination des Conseillers Techniques
du Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Formation Professionnelle.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n°2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-458 du 05 septembre 2006, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 février 2007 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Conseillers Techniques du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle. Il s'agit de :

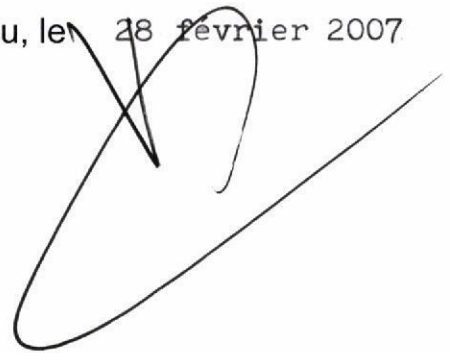
- Conseiller Technique chargé du Suivi
des Affaires Académiques et Scientifiques : Monsieur Abel AYEDOUN
- Conseiller Technique chargé du Suivi de la
Gestion des Projets et des financements : Monsieur Anani C. HOUNZA

- Conseiller Technique chargé de la
Coopération et des Relations Extérieures : Monsieur Marc Kocou ASSOGBA
- Conseiller Technique chargé de la Médiation
et de la Promotion du Dialogue Social : Monsieur Akouma KOUNI

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 février 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



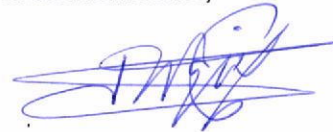
Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Formation
Professionnelle,



Mathurin Coffi NAGO

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDEF 4 MESFP 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTRES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 04 JO 1.